

SNUDI-FO 35

35, rue d'Echange 35 **Tel** : 02.99 65.36.63 le lundi et le mardi

06.43.03.93.67 les autres jours

Fax: 02.99.31.64.32 Mail: snudifo35@wanadoo.fr Site: http://snudifo35.over-blog.com

Site: http://shudiro35.over-biog.com

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS ET INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC FORCE OUVRIERE

Campagne contre le harcèlement à l'école : que cherche la ministre ?

La ministre de l'éducation nationale vient de lancer une grande campagne nationale contre le harcèlement à l'école. Tous les moyens sont mobilisés. Une vidéo visant à sensibiliser le grand public a été commandée par le ministère pour être largement diffusée.

C'est bien connu : les grands sentiments ne nourrissent pas. La vidéo en question et la campagne de sensibilisation sont donc sponsorisées par Walt Disney et SFR

Problème : les organisations syndicales réclament le retrait de cette vidéo.

Et pour cause : les personnels, l'école elle-même, y sont désignés comme responsables de la violence.

Encore une fois, les personnels sont présentés comme incompétents, aveugles et sourds aux difficultés des élèves. Encore une fois, les personnels sont sommés de "prendre conscience", du problème, de "changer de regard" sur le harcèlement.

Les personnels sont bien placés pour savoir qu'il y a des problèmes de violence, ils les vivent au quotidien!

Un seul élément qui a un rapport direct avec la manière dont les élèves sont pris en charge à l'école : au budget 2016, aucun poste de CPE supplémentaire n'est créé. Dans des centaines et des centaines de collèges dans tout le pays, il n'y a qu'un seul CPE pour 500, 600 élèves voire plus. Et partout, des classes surchargées, pas d'infirmières à plein temps, pas assez de surveillants, plus de COP, plus d'assistantes sociales...

On serait donc en droit d'attendre que les moyens nécessaires soient créés. Mais, peu importent les élèves et la situation réelle de l'école : pour la ministre, seule la communication semble compter. Mme Vallaud-Belkacem cherche-t-elle à dresser les parents, les élèves contre les enseignants ?

On est bien obligé de se poser la question. La réaction indignée des collègues qui ont vu la vidéo achetée et diffusée par le ministère en témoigne : tout personnel est désormais suspect, présumé coupable.

Le SNUDI FO 35 dénonce cette mise en accusation des personnels.

- Retrait immédiat de la vidéo qui met en accusation les enseignants
- Création de tous les postes de personnels qualifiés nécessaires.